

Note Secteur Junior

1 – Régate de sélection Junior :

Dates : Les 6 et 7 juillet 2019

Lieu : Libourne

La régata de sélection :

→ Permet de finaliser la constitution du collectif Junior A pour préparer les championnats du Monde.

→ Permet de constituer un collectif junior B qui participera à la Coupe de la Jeunesse.

→ Est ouverte aux sportifs J18 classés dans les 12 premiers du championnat de France en bateaux courts 2019, et aux J17 ayant participé à ce championnat. Des rameurs (ses) complémentaires peuvent être autorisés à participer après accord du DTN.

→ Les mixtes de clubs sont autorisées. Les rameurs (ses) sont inscrits en **2X ou en 4-**. Il appartient aux clubs de s'assurer de la mise à disposition du matériel ainsi que la gestion des athlètes sur les deux jours de régata.

Cas particuliers : Lors de cette régata de sélection, il pourra être demandé aux équipages pressentis par la DTN pour représenter la France en bateaux courts, 1X ou 2-, au championnat du Monde ou à la Coupe de la Jeunesse, de réaliser une performance lors de parcours à handicap dans ces mêmes embarcations.

Les engagements :

→ Sont proposés par les clubs ou les ligues par courriel au secrétariat du DTN (vanessa.lete@ffaviron.fr) pour validation **au plus tard le 25 juin 14h00**. Les services de la FFA se chargeront directement des saisies sur le serveur. (Pour les rameurs(ses) des équipages performants lors du championnat d'Europe, le chef de secteur orientera la composition des équipages en accord avec les entraîneurs de clubs.)

→ Pour que l'engagement soit recevable, le courriel devra s'accompagner du document « Attestation de disponibilité » dûment complété joint en annexe.

2 – Regroupement vacances de Toussaint 2019 :

Le traditionnel regroupement national de Toussaint ne sera pas reconduit en 2019 pour les sportifs et sera remplacé par des regroupements sur pôles et par zone. Ce dispositif doit permettre de voir un plus grand nombre de sportifs en limitant les contraintes.

Dates : Du 21 au 25 octobre 2019

Lieux : Les 4 pôles sur les 4 Zones (Lyon – Nancy – Nantes – Toulouse)

Public : J16 – J17 – J18

Encadrement : 1 référent du secteur junior A – 1 référent PPJ – 1 référent du Pôle.

La FFA convoque environ 10 à 12 athlètes par site. Il est proposé aux ligues de chaque Zone, si elles le souhaitent, de se greffer à cette organisation en sélectionnant 10 athlètes complémentaires encadrés par 1 ou 2 entraîneurs de la Zone. (Environ 22 sportifs au total par site.)

La participation de ces athlètes régionaux reste à la charge financière de chaque ligue.

→ Régionaliser sur zones ce premier regroupement junior doit permettre :

- d'identifier et de travailler avec un plus grand nombre d'athlètes
- de valoriser l'implication régionale en lien direct avec l'encadrement national
- de mieux identifier les Pôles comme structure d'accès au Haut Niveau
- d'utiliser au mieux les pôles et le matériel à disposition sur cette période où à l'exception des U23 masculins, tous les collectifs sont en regroupements nationaux (Hors Pôles)
- de réduire les frais et les temps de déplacement.

3 – Parcours junior de décembre pour constituer les 2- :

Dates : Du 13 au 16 décembre 2019

Lieux : Libourne

Public : Junior (Hommes et Femmes)

Organiser 3x2000m uniquement pour les pointus(es) doit permettre de tester et valider des paires pour la suite de la saison bateaux courts. Le secteur couple n'a pas ce besoin spécifique et ne bénéficiera donc pas de cette organisation. Placer ces parcours un peu plus tôt dans la saison assurera un gain de temps pour permettre le travail en 2- dès les vacances scolaires en prévision des bateaux courts.

Il est à noter que la tête de rivière de novembre sera possible en 1X ou en 2- et servira avec le test ergo du 7 décembre, à sélectionner les athlètes retenus pour participer à ces parcours.



Patrick RANVIER
Directeur Technique National